

ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITES

Nos engagements

Nos animateurs-archéologues s'engagent à mettre tout en œuvre pour satisfaire au mieux vos attentes.

Ils assurent uniquement les animations (visites guidées, ateliers pédagogiques).

Ils veillent à la sécurité des membres du groupe pendant ces animations avec l'aide du ou des accompagnants.

Le service éducatif se tient à votre disposition pour répondre à vos questions ou adapter le programme à vos projets.

Vos responsabilités

Un responsable (minimum) par groupe **accompagne** l'animateur lors des activités. Il veille à la sécurité des enfants, reste vigilant pendant les ateliers,

assure la discipline en cours d'animation et pendant les moments de pause (collation, repas, plaine de jeux).

Merci de respecter les horaires prévus.

Pour les visites d'une demi-journée, veuillez à nous préciser si vous prenez le pique-nique dans le réfectoire. Le repas sera alors prévu avant ou après la visite (pas de pause-repas en cours de visite).

Veuillez nous renvoyer le devis signé et éventuellement corrigé dans les plus brefs délais pour confirmation de votre venue.

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

La réservation

Par la signature du devis, le client marque son accord quant aux présentes conditions générales. Le document signé doit nous être retourné dans les plus brefs délais : **minimum 10 jours ouvrables avant la date de la visite** (sauf acceptation d'une réservation tardive). Tout changement concernant la réservation se fera uniquement en accord avec le service d'accueil du Préhistosite.

L'annulation

Le client peut annuler toute réservation pour autant que cette annulation soit faite par écrit et qu'elle parvienne au Préhistosite de Ramioul dans les **10 jours ouvrables avant la date prévue**. A défaut, l'annulation ne sera pas prise en considération et les sommes dues pour l'animation seront facturées au client.

L'exécution du contrat

Le Préhistosite de Ramioul s'engage à mettre tout en œuvre pour fournir au client la prestation demandée. Il ne pourra être tenu pour responsable si l'exécution du contrat venait à être perturbée pour cause de force majeure, par le fait d'un tiers ou par le fait du client ou d'une personne de son groupe.

Le paiement

Toute facture non payée à l'échéance (un mois calendrier) sera majorée d'une indemnité forfaitaire et irréductible égale à 18% du montant ou avec un minimum de 25 euros. De plus, elle portera de plein droit des intérêts au taux de 15% à compter du jour de son exigibilité, jusqu'à celui du paiement intégral, tout mois étant dû. Il n'est besoin d'aucune mise en demeure pour faire courir ces intérêts.

Les réclamations

Toute réclamation devra se faire immédiatement en nos bureaux. Si cela s'avérait impossible, les réclamations devront être faites par lettre recommandée, dans un délai de trois jours après réception de la facture.

La compétence

Les diverses juridictions de Liège sont seules compétentes pour trancher tout différend dans lequel le Préhistosite de Ramioul serait impliqué, tant comme demanderesse que comme défenderesse. Si le litige relevait de la compétence cantonale, le 1^{er} canton de Liège serait compétent.

Le Préhistosite de Ramioul décline toute responsabilité en cas d'accident non lié à l'infrastructure ou à l'animation prévue et de dégradations de biens matériels, de vol ou de perte d'objets au cours de la visite.